



31830 Collectif de gauche, alternatif et citoyen

<http://collectif-citoyen-plaisance.elunet.fr/>

Plaisance le 6 février 2012

Objet : Intérêts d'emprunts

Monsieur le Maire
De Plaisance du Touch

Monsieur le Maire,

Dans le procès-verbal du Conseil municipal du 13/octobre 2011, page 6, à une question sur l'endettement de la commune, suites aux déboires de la banque Dexia, il a été répondu :

*« Nous avons 4 prêts chez Dexia qui représentent 4 772 857 €.
Deux sont à taux fixes et deux sont dit prêt structuré et représentent 1 600 000 €. Sur le premier il reste 169 000 € à rembourser d'ici le le 1/1/2016 » ...
Le second est un prêt réalisé en 2004. Il reste à rembourser 1 470 000 euros. On dit qu'il est à taux structuré car il est à taux fixe à 4,11% jusqu'au 1/12/2011 et à partir du 1/1/2012, il passera en taux variable qui est prefixé.
Cela veut dire qu'en début d'année 2012, on saura combien on paiera et ce sera en euribor 12 mois (2%). »*

Monsieur le Maire, lors de la séance du conseil municipal du 9 février 2012, au nom du « Collectif de gauche, alternatif et citoyen », je vous demande d'informer le conseil sur le taux appliqué, à compter du 1/1/2012, aux emprunts contractés par la commune auprès de Dexia, qui sont dit « prêt structuré ».

Veuillez croire, Monsieur le Maire, à mon dévouement pour notre commune et pour ses habitant(e)s.

Raphaël RÉQUÉNA

Conseiller municipal
31830 Collectif de gauche,
alternatif et citoyen